



## Commune de Saint-Planchers

Service aux Familles

**TARIFS 2024/2025**

### RESTAURATION SCOLAIRE

*Pour les enfants de SAINT-PLANCHERS ou domiciliés dans une commune participante aux frais de gestion.*

Quotient familial	Premier enfant	A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant
De 0 à 510 €	0.80 €	0.80 €	0.80 €
De 511 à 620 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €
Plus de 620 € ( <i>Dégressif*</i> )	3.80 €	3.45 € (- 10%)	3.05 € (-20%)

*Pour les enfants domiciliés dans une commune non participante aux frais de gestion.*

Quotient familial	Premier enfant	A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant
De 0 à 510 €	0.80 €	0.80 €	0.80 €
De 511 à 620 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €
Plus de 620 € ( <i>Dégressif*</i> )	4.20 €	3.80 € (- 10%)	3.40 € (-20%)

#### **Autres tarifs :**

**1,60 €** : Enfants accueillis dans le cadre d'un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** avec fourniture du panier repas par les parents.

**7,60 €** : pour les adultes.

\* Les tarifs dégressifs sont appliqués aux enfants d'une même famille fréquentant simultanément la restauration.

### GARDERIE

Accueil de **7h15 à 8h35** et De **16h30 à 18h30**

*La garderie exceptionnelle est mise en place dans le cadre des ½ journées de formation dite syndicale dispensée aux professeurs des écoles.*

Quotient familial	Garderie du matin	Garderie du soir avec goûter	Garderie exceptionnelle
De 0 à 510 €	0.54 €	0.80 €	0.80 €
De 511 à 620 €	0.82 €	1.10 €	1.10 €
Plus de 620 €	1.10 €	2.20 €	2.20 €

## ALSH " Les Marsupiaux "

**Accueil Extrascolaire** de 7h30 à 18h30

les Mercredis et les Vacances d'Automne, Hiver, Printemps, Été

**Accueil possible en journée sans repas** (nous consulter)

Accueil possible en demi-journée sans repas : Matin : de 7h30 (ou 9h00) à 12h00 et/ou

Après-midi : de 13h30 à 17h00 (ou 18h30)

Accueil possible en demi-journée avec repas : Matin : de 7h30 (ou 9h00) à 13h30

Après-midi : de 12h00 à 17h00 (ou 18h30)

Quotient Familial CAF	Enfants de SAINT-PLANCHERS ou domiciliés dans une Commune participante aux frais de gestion			Enfants domiciliés dans une Commune non participante aux frais de gestion		
	Journée avec repas	½ Journée avec repas	½ Journée sans repas	Journée avec repas	½ Journée avec repas	½ Journée sans repas
De 0 à 510 €	6.40 €	5.25 €	1.33 €	7.57 €	5.97 €	1.65 €
De 511 à 620 €	7.25 €	5.57 €	1.70 €	8.62 €	6.39 €	2.10 €
De 621 à 1200 €	7.90 €	5.90 €	2.10 €	8.90 €	7.11 €	2.55 €
Plus de 1200 €	8.50 €	6.20 €	2.45 €	10.20 €	7.25 €	3.00 €

Sorties avec transport *		Nuitée
Avec prestations	Sans prestations	
11 Euros	5 Euros	8 Euros

\* L'inscription aux sorties reste optionnelle.

Les Familles titulaires de la " Carte COPALE " sont invitées à se faire connaître en Mairie.

**Frais d'inscription annuelle et par enfant : 5 Euros**